

Être citoyen en France

Pour être citoyen (personne qui a le droit de participer à la vie politique) en France, il faut être majeur et de nationalité française.

I) Comment obtenir la nationalité française ?

La nationalité (appartenance d'un individu à un pays, une nation) s'acquiert de 4 façons. Comment ?

Jusqu'à 18 ans, c'est automatique		À partir de 18 ans, il faut en faire la demande	
Par filiation (Droit du sang)	Par résidence sur le sol national (Droit du sol)	Par mariage	Par naturalisation
Si l'un des 2 parents est français.	Si un enfant est né en France de parents étrangers.	En épousant une personne de nationalité française. Le conjoint (ou conjointe) étranger doit attendre 4 ans de mariage pour obtenir la nationalité.	L'étranger doit en faire la demande à l'Etat qui l'accorde sous conditions.

Si Les citoyens français sont donc d'origines diverses, c'est que la France est, par tradition, **une terre d'asile** qui, au cours de sa longue histoire, a accueilli des étrangers en son sein.

La nationalité n'est pas liée à une appartenance ethnique, à une couleur de peau, à une religion, c'est la loi de la République qui permet de l'acquérir, on devient citoyen sans distinction.

II) Qu'est-ce qui réunit les citoyens français ? Que partagent-ils ?

1) Des symboles républicains

Les symboles républicains sont les suivants :

- Le drapeau est l'emblème national.
- Marianne symbolise la République.
- La devise reprend les valeurs républicaines.
- La fête nationale marque la célébration de la prise de la Bastille le 14 juillet 1789.
- La Marseillaise est l'hymne national.

Les différents symboles (représentation) de la République (le drapeau, Marianne, la devise, la fête nationale du 14 juillet, l'hymne la Marseillaise) proviennent de **l'héritage de la Révolution de 1789**. **Les Français sont désormais des citoyens et non plus des sujets**, le peuple est libre et souverain, il a des droits et pas que des devoirs.

2) Des principes et des valeurs

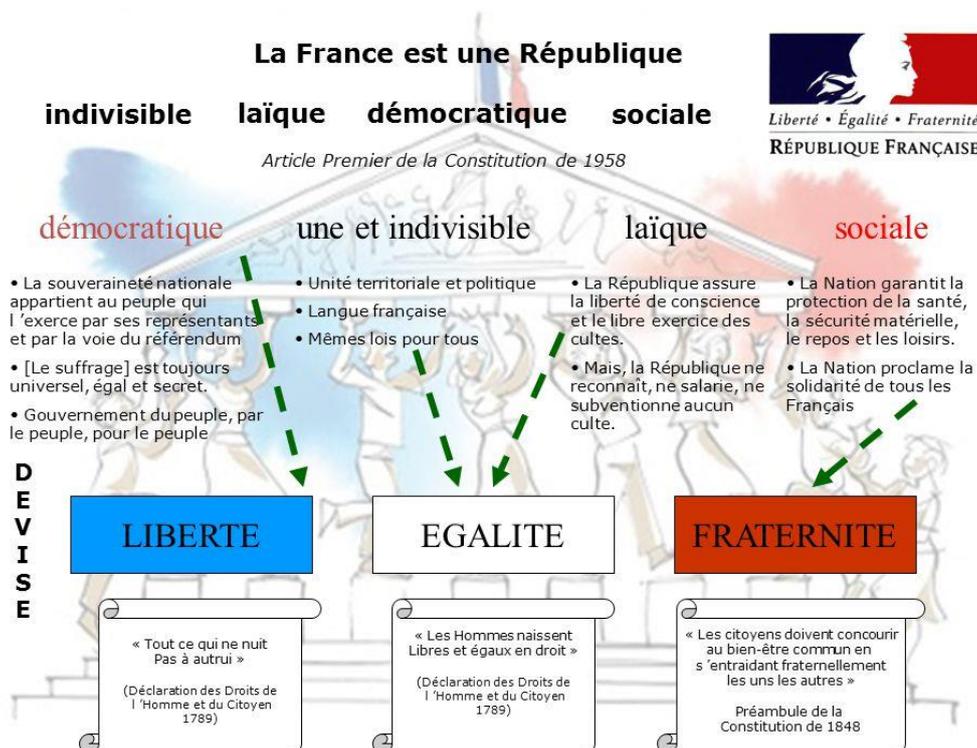
Une valeur : un idéal

Un principe : une base, un cadre, un pilier

La République française repose sur **4 principes, 4 piliers** :

- Elle est **démocratique** : la séparation des trois pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire), le multipartisme, la règle de la majorité, les libertés fondamentales (liberté de la presse, libertés individuelles...) y sont respectées et garanties. Le peuple y est libre, il est souverain c'est-à-dire qu'il détient le pouvoir et l'exerce par le suffrage universel (le droit de vote pour tous les citoyens) en choisissant ses représentants, c'est le gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple.
- Elle est **indivisible** : aucune partie du territoire ne peut être abandonnée, l'unité politique et territoriale est protégée, la langue et la loi sont la même pour tous.
- Elle est **laïque** : elle **est neutre en matière de religion depuis la séparation des Églises et de l'État en 1905**, elle n'en reconnaît aucune mais respecte toutes les croyances, elle assure la liberté de conscience. Les dirigeants du pays prennent des décisions pour tous les habitants du pays sans tenir compte des religions qui restent dans le domaine privé, la loi de la République étant au-dessus de la foi religieuse. **A l'école publique et laïque, la loi de 2004 interdit de porter un signe (croix...) ou un vêtement (foulard...) qui montre de manière trop voyante sa religion. Chaque élève y apprend ainsi à penser librement et par lui-même sans être influencé ou subir de pressions, elle évite les conflits.** Chacun est donc **libre de croire ou de ne pas croire (Liberté)**, chacun est **considéré de la même manière sans distinction (Égalité)**, ce **respect de la différence** permet de **vivre ensemble (Fraternité)**. La laïcité est un principe de protection contre les atteintes aux valeurs de la République.
- Elle est **sociale** : elle instaure une fraternité ou une solidarité entre les citoyens, elle protège les plus faibles et refuse l'exclusion.

Ces quatre principes **sont intangibles et se rattachent aux trois valeurs (des idéaux) de notre devise (Liberté, égalité, fraternité)**.



Conclusion : Les citoyens français sont réunis dans le respect de principes et de valeurs républicains représentés par des symboles.

CONCLUSION

Être citoyen en France, c'est avoir la nationalité française ; c'est être réuni autour de valeurs et de principes républicains pour vivre ensemble.